plétement et lui enlèvement une femme qu'ils ne rendirent à la liberté que le lendemain matin.

Plus tard, un juif allant à un autre village qu'on appelle Zebéané, fut trouvé sur la grand' route, dépouillé et couvert de blessures; on le transporta chez lui, et le lendemain il expira.

Samedi dernier, un autre juif allant à Houmma, a été dévalisé et mis à nu par des voleurs, à 10 minutes de distance de la ville.

Les arabes *Anazés* de Palmyre, encouragés par l'impunité et surtout par l'absence de troupes à l'extérieur, viennent d'opérer une descente sur Kteifé, village à 7 heures de Damas; ils ont enlevé 170 moutons appartenant à un kurde, et sont rentrés dans le désert, après avoir massacré quelques vaches qui se trouvaient sur leur chemin.

Voilà ce nous semble des actes qui méritent d'attirer l'attention des gouvernans.—Certainement, si Osman pacha était libre de disposer des troupes casernées dans l'intérieur de la ville, il pourrait facilement purger les campagnies et y rétablir la sécurité la plus parfaite. Mais malheureusement il n'a à sa disposition qu'une cinquantaine de cawass et quatre vingt ou cent *tufekchis* indispensables pour la police intérieure.

Lundi dernier, le canon nous a annoncé l'arrivée de la caravane des pèlerins de la Mecque; le lendemain, mardi, Hamdi Bey, sérasklier des troupes d'Arabistan, et Osman pacha, gouverneur-général de la province de Damas, sont sortis hors des portes de la ville avec toute leur suite, afin de recevoir le pacha de la Caravane et le *Surré-Emini*.

La nouvelle du départ de Constantinople, d'un inspecteur sanitaire qui se rend à Damas, étant arrivée par la dernière poste, Namik pacha vient d'ordonner la confection de cent-cinquante lits complets pour les hôpitaux militaires de notre ville.

ALEP, 20 *janvier*. — Nous vous avons précédemment parlé de la ville d'Alexandrette, et du peu d'efforts que nécessite si son entier assainissement; aujourd'hui, nous vous entretiendrons de ses routes jusqu'à Alep, où l'on remarque un va-et-vient continuel de caravanes et de voyageurs. Le gouverneur du Beylan, sous le prétexte de faire veiller à leur entretien et à leur sécurité, perçoit 10 paras par colis. Cette taxe, dénommée *Baja*, lui rend annuellement 150 mille piastres environ. Par le secours de cette somme, l'on pourrait, ce nous semble, avoir les routes au moins praticables. Elles ne le sont cependant pas, en hiver, par le fait de l'écroulement d'une arcade du pont Marad, qui a eu lieu depuis plusieurs années, et rétablissement duquel l'on n'a jamais songé, en hiver chariotiers et muletiers ne pouvant traverser la rivière poissée par les pluies, sont obligés de hiverner dans la fange où ils déposent les marchandises, et d'attendre ainsi des semaines, exposés à l'intempérie des saisons. Quant à la sécurité, il n'y a qu'à consulter le chiffre des déprédations qui se commettent pour en avoir une juste idée.

Le meilleur de tous les remèdes à apporter à cet état de chose si pénible et si inconcevable de nos jours, est celui d'ordonner la construction de 3 à 4 khans ou Caravans-Sérails. Ils offriraient aux caravanes un abri certain, et un obstacle aux intentions des malfaiteurs.

La ville d'Alexandrette, par sa position géographique, et son climat n'y sont-il pas la mort, serait destinée à devenir un second Beyrouth, sous le rapport commercial. Les négocians d'Antioche, de l'Anatolie et de la Caramanie, trouveraient à se pourvoir chez elle de marchandises d'importation, un débouché pour celles d'exportation, et n'auraient plus à supporter les frais d'un double transport, et le retard qu'Alep et autres contrées lointaines leur coûtent.

Maintenant, et puisque nous en sommes à dépenser un peu de sentiment de philanthropie en faveur du bien-être général, nous ne devons pas terminer ces quelques lignes, sans vous signaler la décéssion de réformer définitivement le *Chorg* ou chambre de commerce d'Alep. Ses membres nommés à vie, tous négocians et notables du pays, ne mettent pas souvent dans leurs jugements l'impartialité et le désintéressement que la sainteté de leur mission commande, et cela au point que Khamil pacha, naguère ce sentiment qu'il caractérise, a dû, après vérification attentive des plaintes que les victimes lui adressaient, révoquer, en moins d'un mois, plusieurs de leurs sentences. Ce fonctionnaire, qui a su s'attirer l'amour de tous devrait être chargé des soins relatifs à l'introduction des réformations que le pays sollicite et que le gouvernement de S. M. ne lui refusera pas.

La troupe équestre Romaïni, arrivée de Damas, attend le beau-temps pour commencer ses représentations. Nous lui souhaitons un grand succès, et avant tout, de bonnes recettes. Espérons que nos lions européens et indigènes nous montreront pas moins enthousiastes que ceux de Beyrouth, de ce qu'étaient de courage, d'adresse et de grâce, Mlles Maria, Regina, Louise, Estella, etc., dans leurs jeux Olympiques, comme dans la *Polka* et la *Cachucha* qu'elles dansèrent à Beyrouth.

Nous avons eu cette année un froid très rigoureux, la neige est tombée avec abondance pendant plusieurs jours. Les vents du sud heureusement ne se sont pas fait long-temps désirer. En amenant la pluie, ils ont modifié la température et fait disparaître les craintes sur la prochaine récolte. L'état sanitaire et la tranquillité sont parfaites.

SAMSOUN, 28 *janvier*. — Notre province commence à jouir des fruits d'une administration conforme à la volonté de notre souverain et aux règles de l'équité.

Je vous ai déjà parlé de la vente des dîmes aux enchères publiques; en outre, Vassif pacha a pris des mesures énergiques pour que l'impôt soit perçu selon le système établi par le *Tanzimat*.

Haggi Ahmet pacha, nommé en dernier lieu gouverneur de Diarbekir, se trouve toujours à Ciasciamba. On suppose qu'il y restera pour le mauvais temps.

Le 27 de ce mois, on a chanté un *Te Deum* dans la chapelle catholique de cette ville, desservie par l'ordre des RR. PP. Capucins, à l'occasion de la nomination de M. L. N. Bonaparte à la présidence de la République française. La plus grande partie de la colonie européenne assistait à cette cérémonie.

Des lettres reçues de l'intérieur annoncent que le choléra-morbus a entièrement cessé à Césarée.

D'autre part, on nous écrit de Mossoul que l'hiver y est si rigoureux, que le Tigre a gelé à une degré tel que les piétons allaient sans crainte de l'une à l'autre des rives de ce fleuve.

Ici, le temps s'est remis au beau, et la neige a tout-à-fait disparu des cimes de nos montagnes. Nous espérons que les vapeurs qui desservent cette ligne reprendront bientôt leurs courses régulières.

GRÈCE. ATHÈNES, 28 *janvier*. — Je viens m'acquitter à la hâte de ma promesse en vous donnant quelques nouvelles sur les affaires de la Grèce qui sont bien loin d'être satisfaisantes. Le brigandage a repris dans ce pays, et il s'y exerce cette fois avec une impunité sans exemple. Les malfaiteurs parcourent les villages où ils pillent tout ce qui tombe sous leurs mains. Déjà ils ont commis des excès dans l'île de l'Eubée, où ils ont enlevé à des propriétaires musulmans une somme de 21 mille drachmes. Deux de ces derniers ont été blessés grièvement en voulant se défendre. Plusieurs villages près de Thèbes ont été saccagés, et l'on ne tardera pas à apprendre que d'autres ont éprouvé le même sort.

Des articles insérés dans les journaux de l'opposition à Athènes; des bruits qui circulent depuis quelque temps dans le public, et surtout un malaise général font pressentir que nous sommes à la veille de voir la tranquillité du royaume sérieusement troublée.

Il paraît positif qu'il se trame une insurrection, et pour capiver le patriotisme national et s'assurer sa participation, les chefs du mouvement mettent en avant l'agrandissement des frontières, mais leur but principal est, assure-t-on, le renvoi du roi Othon et l'établissement d'une République.

Privé d'une armée et des ressources nécessaires pour son organisation; entouré d'hommes peu sûrs, sans influence et dont la fidélité est plusque suspecte, on se demande comment le gouvernement pourra résister à cette nouvelle agression, si elle a lieu.

Il serait à désirer que les Grecs ne prêtassent pas l'oreille aux menées insidieuses de quelques intrigans qui, dans leur intérêt personnel, exploitent leur crédulité, et n'ayant rien à perdre, les poussent à l'anarchie, le plus terrible des fléaux, surtout pour une nation à peine sortie de l'enfance.

Un remaniement du ministère vient d'avoir lieu : M. Glarakis (n pistol) a été nommé ministre de l'intérieur à la place de M. Londos auquel on a donné le portefeuille des affaires étrangères, resté vacant par la mort de M. Coloccotroy.

On assure que M. Londos a adressé à M. Bizos, à Constantinople, une note que ce dernier a ordre de communiquer à la S. Porte, et dans laquelle il est dit qu'on s'occupe d'enrôlemens en Grèce, sous le prétexte d'une prochaine invasion en Turquie, mais que le but des préparatifs faits par l'opposition, est de combattre la convention du 3 septembre actuel en vigueur dans le petit royaume.

Il y a des personnes qui pensent que le gouvernement hellénique, par ce moyen, a voulu engager la Porte à surveiller plus attentivement les réfugiés helènes qui se trouvent en ce moment en Turquie.

Il paraît que les réfugiés ioniens qui se trouvaient à Patras trâmaient des complots contre la République sept insulaire. Informé de cet état de choses, le gouvernement hellénique a donné l'ordre aux autorités de Patras d'envoyer ces hôtes dangereux à Syra.

On lit dans le *Courrier d'Athènes* du 27 janvier :

« L'hiver continue à sévir avec une rigueur dont on avait peu d'exemples en Grèce. Les vents violens qui règnent depuis quelque temps ont occasioné de nombreux sinistres en mer; et à Scopelos, entre autres, on a à signaler la perte de deux bâtimens de commerce, l'un turc et l'autre grec, dont les équipages et une partie de la cargaison ont toutefois été sauvés.»

## NOUVELLES D'EUROPE.

### FRANCE.

La proposition Rateau relative à la dissolution de la chambre, est le point culminant de la situation. L'opinion publique, en quelque sorte hésitante, attend ou plutôt réclame une solution prompte. Elle est aujourd'hui vivement impressionnée par la nomination des quinze commissaires, dont quatorze se sont énergiquement déclarés contre tout vote qui assignerait une date à la dissolution de l'Assemblée. M. Combarel de Leyval est le seul membre qui demande que l'Assemblée se restreigne aux trois lois organiques, et qu'aussitôt après que le première aura été redigée, elle fixe le jour de sa dissolution. Il importe, à ce sujet, de faire connaître en substance l'opinion émise dans les bureaux par deux ou trois des membres les plus éminents.

Dans le 1e bureau, M. Molé a démontré que M. Grévy, dans son rapport, s'était trompé en constatant qu'avant la proposition Rateau, aul ne s'était avisé des inconvéniens qui se révèlent aujourd'hui.

Nous vivons dans le transitoire, a dit l'orateur, et la France veut en sortir. Dans la situation actuelle, dans l'intérêt de la chambre, il est urgent de fixer une époque de dissolution afin d'apaiser l'agitation. Sans doute, l'Assemblée nationale a sauvé la France, mais elle ne doit pas se heurter contre le vœu du pays. Le jugement qu'on portera d'elle dépendra de ses derniers actes. M. Molé a particulièrement insisté sur ce point : c'est que la France a constamment désiré sortir du provisoire, soit à la veille de la convocation de l'Assemblée, soit à la veille de l'élection du président de la République, soit en ce moment même; car avec l'Assemblée actuelle, on est toujours dans le provisoire.

Dans le 7e bureau, M. de Lamartine a commencé par exprimer ses sentimens d'admiration, de reconnaissance et d'enthousiasme pour l'Assemblée nationale. Il était décidé à combattre la proposition Rateau; il désirait que la constituante se perpétuât deux ou trois ans, s'il était possible; qu'elle fût le long parlement de l'ordre, la convention pacifique et non sanglante de la seconde République. Tel était l'espoir qu'il avait souvent exprimé devant plusieurs de ses collègues; mais, aujourd'hui, en présence de deux faits capitaux, il sent avec tristesse, avec force, que l'Assemblée doit fixer elle-même un terme à son existence.

La vie d'un corps politique, continue M. de Lamartine, c'est son inviolabilité, sa dignité. L'Assemblée a perdu quelque chose de la première, le 10 décembre; elle a perdu quelque chose de la seconde, le 12 janvier, au discours de M. Barrot.

Le 10 décembre, le pays a donné un éclatant désaveu à la candidature trop collective, trop officielle, trop peu impartiale qu'elle avait faite à un de ses membres, le général Cavaignac. Elle s'était compromise; elle avait imprudemment permis que le gouvernement s'engageât, se compromît au-delà des convenances et du droit par ses influences directes et presque violentes pour cette candidature, par ses circulaires et ses courriers suspendus.

Le pays a répondu à ce patronage impolitique de l'Assemblée, impolitique, parce qu'il était partial; il y a répondu par un autre nom. Et ce jour, l'inviolabilité morale de l'Assemblée a été atteinte; en minorité affichée devant le pays, elle est tombée par sa faute.... faute bien funeste! l'orateur ne veut pas tirer les conséquences; c'est à l'Assemblée de les tirer elle-même. Enfin, le 12 janvier, elle a entendu un ministre du pouvoir exécutif lui dire durement : « Votre temps est fait! » Et le lendemain, ce ministre n'est pas tombé devant elle! Et il ne pouvait sans doute pas tomber, car il n'eût pas été remplacé dans des conditions de concours avec le pouvoir exécutif. De ce moment, la dignité de l'Assemblée a été atteinte aussi.

Sans inviolabilité, sans dignité complètes, pouvons-nous, dit M. de Lamartine en finissant, vivre utilement? Non, qu'avons-nous donc à faire? Une de ces deux choses seulement : ou nous révolter contre le ministre et le renverser en retrouvant derrière lui le pouvoir exécutif, ou bien nous retirer et faire appel au pays.

Nous révolter et renverser le ministère! C'est satisfaisant pour l'amour-propre, mais c'est compromettant pour le pays. La sagesse et le vrai patriotisme nous disent : N'agitez pas un établissement naissant et mal affermi encore. Sacrifiez votre ressentiment à la patrie. Retirez-vous à propos. Interrogez la France dans le calme; ne la poussez pas aux impatiences.

---

Voici comment se partage la presse parisienne dans la grande question qu'il est si pressant de résoudre.

Ceux qui réclament la dissolution sont assurément les plus forts et par le nombre et par l'autorité morale. Ce sont : *les Débats*, *le Constitutionnel*, *la Gazette de France*, *le Courrier français*, *l'Assemblée nationale*, *le Pays*, *la Patrie*, *la Liberté*, *l'Univers*, *l'Evénement*, *l'Opinion publique*.

*Le National*, *le Siècle*, et *l'Ère nouvelle* veulent bien borner le mandat de l'Assemblée actuelle à la confection des lois organiques, que l'on peut parfaitement faire durer deux ou trois ans.

Les journaux qui se sont absolument déclarés contre la dissolution sont : *la Démocratie pacifique*, *la Réforme*, *la République*, *la Revolution démocratique et sociale* et *le Peuple*, c'est-à-dire la presse rouge et socialiste.

Parmi les journaux de province, les organes de la démagogie et du socialisme sont, comme à Paris, les seuls qui s'insurgent formellement contre la volonté nationale, qui plaident pour l'omnipotence absolue et la perpétuité facultative de la Constitution nouvelle. Six des journaux qui avaient énergiquement soutenu la candidature de M. Cavaignac se sont prononcés pour la dissolution immédiate ou prochaine; ce sont : *l'Echo de l'Oise*, *le Journal de Toulouse*, *la Sentinelle*, *le Journal de l'Aisne*, *la République* de Tarbes et *le Courrier du Cantal*.

---

A l'heure qu'il est, la liste des trois candidats à la vice-présidence, a dû être présentée à l'Assemblée Nationale. On cite parmi les noms des candidats, MM. Dufaure, Boulay (de la Meurthe), Abbatucci et Vivien.

---

M. Armand Marrast a été réélu président de l'Assemblée par 477 voix contre 221 données à M. Dufaure.

---

Nous lisons dans l'*Assemblée nationale* :

« ÉVENTUALITÉS DE GUERRE.

» On s'occupait beaucoup dans les salons diplomatiques du voyage du général suisse Dufour à Paris. Voici quelques informations que nous avons recueillies à bonne source :

» Quelques uns disent que le général étant fort lié avec M. Louis Bonaparte, qui a servi sous ses ordres, est venu à Paris pour le féliciter sur son élévation à la première magistrature; d'autres, mieux informés, donnent une bien autre importance à ce voyage.

» Le directoire helvétique, dont la diplomatie est très bien informée, a la certitude que d'ici au printemps de sérieux événemens militaires s'accompliront sur ces frontières. Une fois la campagne de Hongrie achevée, toutes les forces de l'Autriche et de l'Allemagne se porteront sur l'Italie et la Suisse, que l'Europe considère comme le grand foyer des insurrections. La neutralité de la Suisse sera respectée, mais les puissances imposeront un changement dans l'esprit de la diète et du directoire; en un mot, le Sonderbund et la vieille aristocratie bernoise auront la direction suprême du gouvernement helvétique.

» Ce n'est pas que le parti radical, aujourd'hui maître des affaires, ne se montre très abaissé, très soumis devant l'Europe à ce point de disperser les réfugiés dans l'intérieur de la Suisse; mais cela ne suffit pas, et l'Allemagne ne déposera les armes qu'après un résultat obtenu. Il est également question d'une note très precise de la Prusse qui réclame, en vertu des traités de 1815, la principauté de Neufchâtel, note très fortement appuyée par la Russie, qui, on le sait, s'est fait gardienne sévère de ces grandes transactions européennes.

» Le général Dufour est venu à Paris pour s'enquérir de ce qu'on peut attendre ou espérer de la France en cas d'une rés stance de la Suisse.

» Il peut arriver, d'ici au printemps, plusieurs hypothèses :

» 1° Occupation du Tessin par l'armée de Radetzki;

» 2° Invasion de Neufchâtel et des cantons allemands par l'armée de la confédération germanique.

» En ce cas que fera la France? Cette question se mêle aussi à la guerre probable des Autrichiens et des Démocrates; il paraît impossible que la République laisse les Allemands maîtres du pas de Suze et du pont de Bâle, et cela pourrait arriver dans la double hypothèse d'une guerre des Austro-Allemands contre la Suisse et le Piémont. »

---

Les préparatifs d'une expédition destinée pour Civita-Vecchia, à ce que l'on croit, se poursuivent à Toulon avec une extrême activité. Nous ne savons encore rien de plus précis à cet égard.

La *Sentinelle* de Toulon, du 9 janvier, contient ce qui suit sur cette expédition:

« L'ordre d'armer une escadrille de bâtimens à vapeur est confirmé depuis hier. Onze de ces bâtimens, dont sept frégates à vapeur, font tous les préparatifs nécessaires pour prendre la mer. Le personnel d'armement manque, mais on a pris tous les marins disponibles des autres navires. Ces bâtimens doivent recevoir 2,500 hommes, qui seront débarqués à Civita-Vecchia, où le Pape a l'intention d'établir le centre de son gouvernement.

» On croit que cette expédition est convenue entre la France, l'Angleterre et l'Autriche. On dit que déjà les Anglais ont débarqué à Civita-Vecchia des matelots qui y tiennent garnison. Nos régiments sont sans doute destinés aussi à tenir garnison dans la nouvelle capitale des Etats-Romains, jusqu'à ce que l'autorité de Pie IX ait complétement été rétablie. Nous avons de fortes raisons de croire que cette expédition ne sera pas la répétition de celle d'Endoume, et qu'elle est sérieusement entreprise par le nouveau président de la République. »

---

Nous croyons devoir reproduire les réflexions suivantes de la *Patrie* sur les affaires de Rome. Elles empruntent une importance particulière au caractère semi-officiel de cette feuille :

« On ne sait encore rien de précis, dit la *Patrie*, sur la signification ou la portée des mesures d'armement qui s'exécutent à Toulon. Il serait fort possible que, sans avoir d'intention arrêtée pour le moment, le gouvernement français voulût seulement se tenir prêt à toute éventualité. Or, comme on peut dire, sans se compromettre beaucoup dans ses assertions, que parmi ces éventualités, celle d'une intervention de la France dans les affaires de Rome est aujourd'hui des plus probables, ces préparatifs, d'ailleurs annoncés depuis long-temps par plusieurs voix, n'ont rien qui doive nous étonner beaucoup.

» Il n'est pas besoin d'insister par conséquent, avant d'être mieux renseigné à cet égard, sur les diverses rumeurs qui circulent : les uns donnent pour alliés à la France l'Autriche et Naples, voire même l'Angleterre; d'autres, au contraire, opposent la France à l'Autriche, en prétendant que la mission des troupes envoyées à Civita-Vecchia par notre gouvernement n'a pour but que de surveiller les Autrichiens et d'empêcher leur entrée dans les légations. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'opinion publique en France, et surtout en Italie, croit de plus en plus à une intervention de la part d'une ou plusieurs puissances catholiques. Ainsi, nous lisons dans le sixième bulletin de Gaëte, publié à Rome, sous la date de Gaëte, le 2 janvier :

» Le bruit court ici que depuis le 24 décembre la résolution a été prise par les ministres de la République française d'agir de concert avec l'Autriche et Naples pour remettre le pape en possession de son pouvoir temporel. Les trois puissances susdites enverraient leurs troupes tenir garnison à Rome, à commencer par la France, qui se chargerait tout d'abord de l'expédition. On assure que le saint-père a reçu une lettre du président de la République qui lui annonce tout cela. On ajoute que la chose se fait d'accord avec toutes les puissances de l'Europe, et surtout avec l'Angleterre, qui veut que tout prêt le souverain pontife soit maintenu dans son domaine temporel. »

» D'un autre côté, *l'Indicateur de Bologne* annonce, d'après une lettre de Civita-Vecchia du 2 janvier, qu'on préparait dans cette ville des logemens pour des officiers français qui devaient y arriver prochainement, disait-on, avec 3,000 hommes. D'autres personnes prétendaient, ajoute l'*Indicateur*, que Zucchi, lors de son passage à Civita-Vecchia, avait donné l'assurance que le gouvernement français voulait intervenir. »

On lit dans le *Moniteur* :

« Plusieurs journaux, en parlant d'une mission qui serait confiée en Sardaigne à M. le général Perlet, supposent à cette mission un caractère et une portée qu'elle n'a pas.

» Nous nous empressons de rétablir les faits sous leur véritable jour.

» Lors de l'élection de M. Louis-Napoléon Bonaparte à la présidence de la République française, S. M. le roi de Sardaigne envoya à Paris un agent spécial pour adresser ses félicitations au président.

» Il n'y a donc, dans l'envoi à Turin d'une personne chargée de remercier S. M. Charles-Albert au nom du président de la République française, qu'un acte de courtoisie conforme aux traditions internationales. »

## ANGLETERRE.

La mort de lord Auckland avait laissé dans le ministère anglais une place vacante, celle de premier lord de l'Amirauté. Cette place vient d'être donnée à M. Francis Baring. M. Baring était chancelier de l'Echiquier en 1840 et en 1841 dans le ministère de lord Melbourne; c'est lui que sir Robert Peel avait représenté péchant mélancoliquement à la ligne dans une caisse vide. Il ne nous est plus permis de rire de cette figure. M. Baring sera probablement appelé à la pairie, car le premier lord de l'Amirauté est généralement de la Chambre haute.

Le retard apporté à compléter le cabinet est expliqué par les démarches faites auprès des anciens amis de sir Robert Peel. Le système de conciliation a été tenté par lord John Russel; des offres ont été faites à sir James Graham. On dit que sir James Graham a hésité quelque temps, mais qu'il a mis à son entrée au cabinet des conditions inacceptables. Il ne serait entré, dit-on, qu'avec lord Lincoln et M. Cardwell, qui tous deux avaient fait partie comme lui du ministère de sir Robert Peel.

---

Il y a eu le 11 janvier, à Manchester, un grand *meeting* en faveur de la réforme financière.

M. Cobden y a prononcé un discours dont voici quelques passages :

« L'année dernière, à peu près à cette même époque, on nous disait : « Les Français sont sag à aujourd'hui, mais c'est à cause de Louis-Philippe, le Napoléon de la paix. Qui mort, vous verrez bientôt le peuple français, qui n'est encore que le sage monarque, se lancer. » Louis-Philippe est politiquement mort : le peuple français, la bride sur le cou, a pu faire, tout-puissant qu'il était, tout ce qu'il a voulu, et le gouvernement, le général en terre, étant tout prêt à suivre le peuple là où les passions populaires l'ont conduit. Le peuple français si téméraire, si impétueux, si menaçant, comme on vous le disait, vous a-t-il attaqué, s'est-il rué sur vous? Non, non. La nation française s'est-elle mis l'arme au poitrine pour le Rhin pour frontière en attaquant la Belgique? A-t-elle attaqué la Hollande, l'Espagne? Non, elle a-t-elle manifesté le moindre désir d'engager la guerre? Au contraire, toutes les fois qu'un homme public a voulu se concilier le peuple français, ne lui a-t-il pas tenu un langage pacifique? N'a-t-il pas promis par-dessus tout de suivre une politique de paix? Le président actuel de la République française, fils Napoléon Bonaparte), le président, lorsqu'il s'est ouvert à capter les suffrages des électeurs français, que leur a-t-il dit dans son Adresse?

« Aujourd'hui que personne n'attaque la France, » leur dit-il, elle peut consacrer toutes ses res- » sources à des relations pacifiques sans abandon- » ner une politique ferme et honorable... »

« Et bien! Messieurs, que dites vous de cette politique? Et trouvez-vous qu'il ait été bien de dépenser votre argent dans des fortifications, dans des armemens énormes et permanens et cela parce certaines gens sont intéressés à habiller des régimens, et que des amiraux qui n'ont rien à faire vous disent sérieusement que la France doit venir vous dévorer un beau matin!

« En France, je l'ai dit et je le répète, la propriété est plus morcelée que partout ailleurs. Qu'en résulte-t-il? C'est que presque tout le monde est propriétaire et prétend que tout le monde doit se soustrair de la surcharge d'une contribution de guerre. Aussi suis-je bien convaincu que Louis-Napoléon et Cavaignac, et Guizot, et tous les hommes publics de France, et M. Thiers, conviendront avec moi que s'il est en France une passion dominante, c'est celle de la paix. La France comme l'Allemagne, comme l'Italie, n'est pas en état de guerre; ces pays sont en état de révolution, c'est-à-dire qu'ils aspirent à obtenir les mêmes avantages pour les quels notre pays se mit lui-même en révolution il y a deux siècles.

« En France, la passion dominante, c'est la paix; en Allemagne, c'est la nationalité; en Italie, c'est l'indépendance; notre conduite dans ce dernier pays nous a valu le mépris de tous les partis. Naples et la Sicile nous détestent au même degré. En Espagne, c'est la même antipathie, la même défaveur. Wellington s'est tapis pour les Espagnols; il a triomphé pour eux. Eh bien! vous ne verrez pas en Espagne un seul buste, un seul portrait de lui. Les portraits de Napoléon et de ses maréchaux sont partout. Napoléon et les Français y sont plus populaires que les Anglais. Tristes résultats d'une politique qui intervient partout dans les affaires des autres pays, tout en invoquant le principe de la non-intervention. »

---

« On lit dans les journaux irlandais :

« La lettre suivante a été adressée par MM. Smith O'Brien, T.-F. Meagher, T.-B. M'Manus et P. O'Donnor, prisonniers d'Etat, à M. J. O'Connell :

« Richemond-Bridewel, le 1er janvier.

« Monsieur, vous avez écrit aux journaux deux lettres qui nous concernent. Dans la première, vous insultez des hommes qui ne peuvent répondre à vos attaques; et dans la seconde vous appelez sur eux la commisération publique. Nous pensons sous silence vos insultes, mais nous ne pouvons tolérer votre pitié. Ainsi nous repoussons toute intervention de votre part qui aurait pour objet de nous soustraire aux peines auxquelles nous pourrions être condamnés pour avoir cherché à sauver notre pays. » (*Suivent les signatures.*)